



Le 13 septembre 2019

Par SDE, courriel et messenger

Me Véronique Dubois, secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
2^e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Me Jean-Olivier Tremblay
Avocat

Hydro-Québec
Vice-présidence – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 4683
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : Tremblay.Jean-Olivier@hydro.qc.ca

OBJET : Demande d'adoption des normes de fiabilité relative aux automatismes de réseau et ressources de production décentralisées
Votre dossier : R-4070-2018 / Notre référence : R056737 JOT

Chère consoeur,

En suivi de la décision D-2019-106, Hydro-Québec, par sa direction principale – Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du réseau dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au Québec (le « Coordonnateur ») dépose ses commentaires sur le bloc 1 (**HQCF-5, document 1**), ainsi qu'une mise à jour de la liste des pièces.

Veuillez agréer, chère consoeur, nos salutations.

(s) Jean-Olivier Tremblay

JEAN-OLIVIER TREMBLAY, avocat

JOT/sg

p. j.

c. c. Intervenants (par courriel seulement)